

Rapport d'orientation Budgétaire 2024 Du Centre Communal d'Action Sociale

Présenté en CA le 27/03/2024

1

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

S²LO

Sommaire

1. Introduction –ce que dit la loi
2. Contexte économique national
3. Contexte économique et politique local
4. Le budget du CCAS 2023
 - a. Le fonctionnement
 - b. L'investissement
 - c. L'endettement
5. Conclusion 2023 et Retour d'Expérience pour 2024
6. Propositions 2024
 - a. Etude du contrat de quartier 2030
 - b. Contexte social
 - c. Propositions 2024
7. Conclusion Générale

1. Introduction – Ce qui dit la loi

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :
Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article [L. 2121-8](#). Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

=> Dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Ce rapport doit désormais comprendre : les orientations budgétaires, l'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement, la présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement, les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget.

2. Contexte économique national

Synthèse basée sur le rapport économique,
social et financier 2024
Direction générale du trésor

Malgré un contexte international difficile, l'économie française a maintenu sa croissance grâce à des réformes ambitieuses et des mesures en réponse à la crise énergétique. En 2022, la France a fait face à un choc économique lié à l'invasion russe en Ukraine, entraînant une hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Le gouvernement a réagi rapidement en mettant en place divers dispositifs de soutien, représentant un coût net de 32 Md€.

En dépit de ces défis, la croissance économique française a atteint 2,5% en 2022, portée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Malgré une inflation de 5,2%, la France a préservé le pouvoir d'achat des ménages (+0,2% par rapport à 2021) grâce à des mesures de soutien. Le marché du travail affiche une bonne dynamique avec un taux de chômage proche de son plus bas niveau en quarante ans.

La croissance économique devrait rester solide en 2023 et 2024, avec une accélération au deuxième trimestre 2023 (+0,5%) et une croissance estimée à 1,0% pour l'année. Malgré une inflation prévue à 4,9%, la baisse des prix de l'énergie et d'autres mesures gouvernementales contribuent à cette décroissance. Les finances publiques restent mobilisées en 2023, avec un solde public estimé à -4,9% du PIB.

En 2024, la croissance dépasserait le rythme tendanciel, atteignant 1,4%, soutenue par un rebond du pouvoir d'achat. La politique de soutien serait progressivement réduite, entraînant une amélioration du déficit public à -4,4% du PIB, avec un ratio de dette publique stabilisé à 109,7% du PIB. Soit une dette dépassant les 3 000 milliards d'euros.

2. Contexte économique national : Stabilisation de 2023 sur 2024

Synthèse basée sur le rapport économique, social et financier 2024
Direction générale du trésor

La France poursuit une stratégie de politique économique visant à rendre le pays plus productif, équitable et indépendant. Malgré les crises successives, la solidité de l'économie française témoigne de l'efficacité des politiques mises en place au cours des six dernières années. Le gouvernement s'engage à maintenir et renforcer la dynamique positive sur le marché du travail, réindustrialiser, réussir les transitions écologique et numérique, et maîtriser les finances publiques.

La stratégie s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- 1. Atteindre le plein emploi et réindustrialiser le pays**
- 2. Bâtir de nouveaux progrès et refonder les services publics.**
- 3. Planifier et accélérer la transition écologique.**
- 4. Maîtriser la dépense publique et garantir la soutenabilité des finances publiques.**

Dans la poursuite de ces objectifs, le gouvernement vise à créer de l'emploi, réduire la pauvreté, favoriser l'intégration par le travail et générer une croissance économique. Les efforts de réindustrialisation, notamment à travers le plan France 2030, renforceront l'attractivité des territoires et stimuleront l'innovation. Les quatre axes prioritaires incluent également l'amélioration de l'éducation, l'intégration par l'emploi, l'ajustement des compétences aux besoins des entreprises et l'efficacité des services publics.

Dans la quête du plein emploi, les politiques mises en œuvre depuis 2017 ont permis de réduire le taux de chômage à 7,2 % au 2ème trimestre 2023, son plus bas niveau en quarante ans. La réindustrialisation se poursuit avec la création de près de deux millions d'emplois salariés depuis le 1er trimestre 2017. Les réformes sur le marché du travail, telles que les ordonnances de fluidification, la transformation du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), et le déploiement de l'apprentissage, contribuent au dynamisme de l'emploi en France, surpassant les comparaisons européennes. La stratégie économique vise à maintenir cette trajectoire positive tout en assurant la cohésion sociale et l'acquisition des compétences nécessaires à l'économie.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

3. Contexte économique et politique de la collectivité

En 2023, la commune est sortie d'une période difficile qui avait bloqué ses projets d'investissement ainsi que des réformes de fonctionnement indispensables, notamment dans l'organisation et le renfort des services.

Après ce passage, de nouveaux projets d'investissement tels que la restructuration de la place, la construction d'une maison médicale pluridisciplinaire et l'installation de caméras de surveillance ont enfin pu être publiés.

Les travaux démarreront donc TOUS en 2024 pour une fin prévisionnelle à septembre 2024 et septembre 2025 pour la maison médicale.

Au niveau du fonctionnement, 150 000€ ont été consacrés à l'amélioration des services avec la création de 9 postes :

- **4 agents administratifs (DGS et RH)**
- **3 agents polyvalents au service technique**
- **1 Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.**
- **1 Agent halte-garderie (Décembre 2023)**

Cet investissement a été pondéré grâce à la participation active de l'état qui a accordé à la commune 12 contrats aidés en 2023, contre 4 seulement en 2022.

Ces recrutements ont permis et permettront donc en 2024 la réalisation des projets mais également de nouvelles réformes visant à rendre plus efficace encore le service public. (service état civil, CCAS, cantine, police)

3. Contexte économique et politique de la collectivité

En 2023, la collectivité a également fait le choix de se rapprocher davantage de ses partenaires pour mener à terme tous ses projets.

Ainsi, les élus et services du département du Nord, de la région Hauts de France, de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, de l'état, mais aussi de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole accompagnent la ville d'Escautpont financièrement bien sûr, mais également dans le déploiement des services ou encore lors des fêtes et commémorations.

➤ **Aucun emprunt n'est donc envisagé pour 2024 et un ancien crédit sera entièrement remboursé au mois de juin 2024.**

Au niveau du fonctionnement, en début d'année 2023, la crainte se portait sur l'augmentation du coût de l'énergie. Cette hausse a pu être contenue grâce au blocage tarifaire du gaz et de l'électricité appliqué par les élus.

Le ROB 2023 promettait également des économies en matière de dépense à caractère général. C'est ce qui a été fait et permet donc d'économiser 15 000€ environ sur ce chapitre par rapport à l'année dernière, et ce malgré l'augmentation du prix de l'énergie.

CONTEXTE VILLE / CCAS

Le contexte économique présenté par la ville d'Escautpont laisse transparaître une stabilisation des crédits au niveau du CCAS, voir une augmentation progressive de la subvention annuelle afin de porter des projets d'investissement.



4. Le budget du CCAS

a. Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

Dépenses de fonctionnement	BP	Réalisé 2023	Réalisé 2022	2023	2022
Autres secours					
Cartes cadeaux Noël personnes handicapées / bons alimentaires / charbon / bons alimentaires / colis du CCAS / alimentation célébration / créations pass seniors / bons de / pains / oranges clémentines colis Noël du CCAS	38 000,00 €	28 487,69 €	27 622,09 €	62%	60%
Fêtes et cérémonies					
Vêtements Noël enfants CCAS / Boissons repas des aînés / Sandwiches + 16 parts de tarte / Fleurs pour le repas des aînés / Prestation spectacle repas des aînés compagnie Mozaik / association / Cadeaux restos du cœur	12 000,00 €	8 857,45 €	6 049,46 €	19%	13%
Études et recherches					
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX		4 229,28 €		9%	0%
Autres					
REDEVANCE DROIT ACCES AU LOGICIEL E-GENERUS CCAS 2E SEM 2023	1 850,00 €	1 639,64 €	1 585,34 €	4%	3%
Autres					
APPEL A COTISATION ASSURANCE RC ANNEE 2023	1 000,00 €	690,00 €	690,00 €	2%	2%
Autres					
PRESTATION DE SERVICE 2 AGENTS DE SECURITE de 12h à 18h REPAS DES AINÉS	5 000,00 €	453,60 €	462,00 €	1%	1%
Alimentation (fonctionnement CCAS)	1 000,00 €	377,94 €	256,22 €	1%	1%
Concours divers (cotisations)	400,00 €	343,45 €		1%	0%
COTISATION 2023 ABONNEMENT MAGAZINE					
Autres matières et fournitures (Achat décoration et alimentation)	2 000,00 €	343,02 €	79,15 €	1%	0%
Cotisations à l'U.R.S.A.F.	400,00 €	247,00 €	247,00 €	1%	1%
Fournitures de petit équipement		244,51 €		1%	0%
ALIMENTATION PETITES FOURNITURES					
Fournitures administratives	300,00 €			0%	0%
Documentation générale et technique	500,00 €			0%	0%
Indemnités au comptable et aux régisseurs	110,00 €		109,52 €	0%	0%
Cotisations URSSAF				0%	0%
Transports de personnes extérieures à la collectivité	5 000,00 €			0%	0%
Autre personnel extérieur (intercommunalité, coordinateurs et projets 2022)					
Frais de mission et de déplacement	9 000,00 €		3 559,87 €	0%	8%
Formation	200,00 €			0%	0%
	500,00 €			0%	0%
Autres personnes de droit privé	2 000,00 €			0%	0%
TOTAL	79 260,00 €	45 913,58 €	40 660,65 €		

Recettes de fonctionnement 2022 / 2023

	BP2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022
Résultat de fonctionnement reporté	26 726,24 €		
Concession dans les cimetières (produit net)	670,00 €	2 728,35 €	765,01 €
FCTVA	88,00 €	88,08 €	
Départements	17 000,00 €	25 063,40 €	8 433,34 €
Autres communes	32 576,00 €	23 000,00 €	35 000,00 €
Autres (régie pass senior)	2 199,76 €	2 251,50 €	1 995,00 €
TOTAL	79 260,00 €	53 131,33 €	46 193,35 €

Non dépensé de fonctionnement exercice clos : 7 217,75 €



4. Le budget CCAS Amélioration de l'investissement



4. Le budget

CCAS

C. L'endettement

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

5. Conclusion 2023 et Retour d'Expérience pour 2024

En conclusion, le budget du CCAS pour l'année 2023 s'inscrit dans un contexte économique où les crédits se stabilisent, voire augmentent progressivement, grâce à une subvention annuelle accrue. Cette orientation vise à soutenir des projets d'investissement significatifs, en accord avec les besoins et les aspirations de la population.

Au fil des années, le CCAS a démontré son engagement constant envers ses adhérents en leur fournissant un soutien financier essentiel. Désormais, il souhaite évoluer vers une approche privilégiant davantage les services physiques, témoignant ainsi de sa volonté de répondre de manière plus directe et pratique aux besoins de ses bénéficiaires.

Par ailleurs, la disponibilité d'un autofinancement évalué à 26 000 euros représente une ressource précieuse qui sera judicieusement utilisée pour financer les futurs projets du CCAS. Cette réserve financière offre une opportunité supplémentaire de concrétiser des initiatives en faveur du bien-être et de la solidarité au sein de la ville d'Escautpont, renforçant ainsi le rôle vital du CCAS dans la vie locale.



6. Proposition 2024

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

a. Etude du contrat de quartier 2030

En 2023, la CAPH lance le contrat de quartier 2030 afin de prioriser ses actions sur le territoire. Le « baromètre » de développement humain reprend les indications par thèmes et permet donc de cibler, par commune, les sujets sur lesquels la priorité devrait être donnée.

Il est proposé au conseil d'administration de prendre connaissance des sujets où l'indicateur démontre un écart non négligeable avec la moyenne de l'agglomération. (Ci-dessous surligné en jaune)

Thématique	Indicateur (1/2)	Commune	CAPH
IDH 4	Indicateur de Développement Humain	22%	39%
Famille	Taux de familles nombreuses	13,35%	12,60%
	Taux de familles monoparentales	16,27%	12,30%
	Taux de couv. glob. accueil jeunes enfants	57%	50%
Revenu	Revenu médian	16100	19000
	Taux de foyers non-imposables	75,65%	66,90%
	Taux de couv. des allocataires CAF par le RSA	20,01%	19,60%
Emploi	Taux de chômage	27,36%	18,50%
	Taux de chômage des 15-24 ans	52,99%	36,70%
	Taux de scolarisation des 2-5 ans	75,73%	78,80%
Formation	Taux de non-diplômés	31,18%	26,40%
	Indice de position sociale	72,46	89,85
	Solde migratoire	-183	-3868
Mobilité	Part des emménagés récents	11,40%	9,50%
	Taux de motorisation	77,40%	81,20%
Logement	Taux de logements suroccupés	2,10%	1,60%

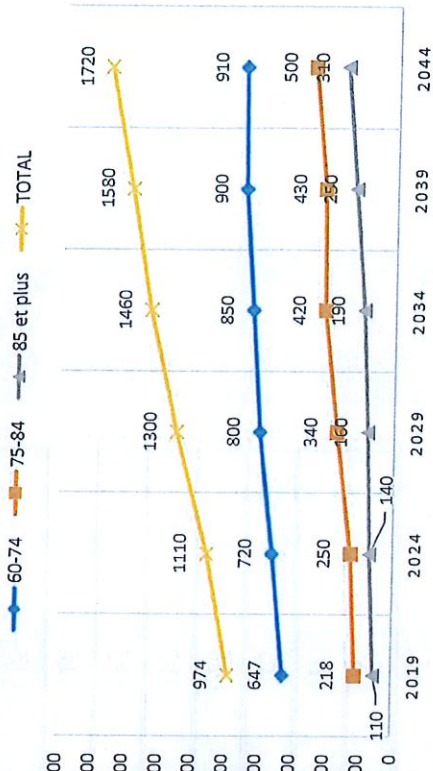
a. Etude du contrat de quartier 2030

Thématique	Indicateur (2/2)	Commune	CAPH
Logement	Taux de logements suroccupés	2,10%	1,60%
	Part de logements sociaux	52,67%	25,80%
	Part de passoires énergétiques	12,35%	
Santé	Taux de mortalité des moins de 65 ans	297,5	294
	Taux de bénéficiaires de la CMU-C	17,56%	14,50%
	Taux de femmes sans consultation gynécologique depuis plus de 2 ans	51,86%	45,10%
	Taux de dépistage du cancer du sein	43,79%	52,70%
	Taux de dépistage du cancer colorectal	20,55%	25,00%
Egalité Femmes Hommes	Taux de scolarisation des femmes de 15 à 24 ans	60,16%	59,60%
	Taux d'activité des femmes	59,12%	60,60%
	Part des contrats précaires parmi les femmes en emploi	25,70%	20,50%
	Nombre de faits de violence intrafamiliale pour mille habitants	4,79	3,06
Culture et sport	Nombre d'utilisateurs des médiathèques pour mille habitants	29,04	21,8
	Nombre de licenciés sportifs pour mille habitants	146	166
	Nombre de clubs sportifs pour mille habitants	2,2	2
Participation citoyenne	Nombre d'associations pour mille habitants	3,09	6
	Taux de participation au 1er tour de l'élection municipale	31,20%	45,80%

Santé / faits de violence intrafamiliale / emploi et revenu / logement / mobilité / participation citoyenne

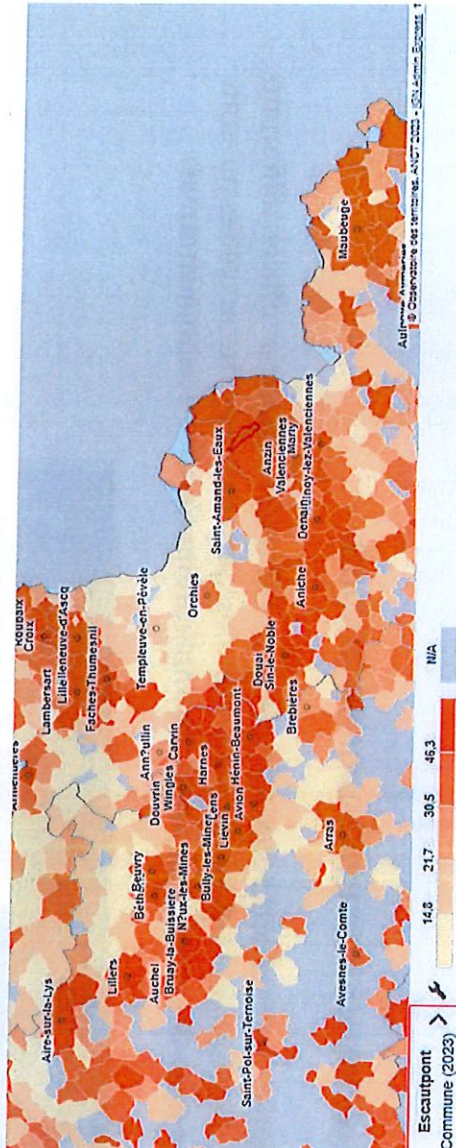
b. Contexte social

PROJECTION DE LA POPULATION DES 60 ANS ET PLUS



PROJECTION DE LA POPULATION DES 60 ANS ET PLUS						
Tranches d'âges	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74	647	720	800	850	900	910
75-84	218	250	340	420	430	500
85 et plus	110	140	160	190	250	310
TOTAL	974	1110	1300	1460	1580	1720

1 Part d'allocataires du RSA (communes) 2021



BENEFICIAIRES DE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)	
2017	223
2018	231
2020	234
2021	235

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

b. Contexte social

ELECTION DE DOMICILE OU DOMICILIATION

L'élection de domicile, ou domiciliation, est le choix d'une adresse pour recevoir du courrier officiel, différente de son lieu de résidence habituel. C'est souvent utilisé par les personnes sans domicile fixe ou celles qui sont temporairement absentes de chez elles. Cela peut avoir des implications légales et administratives.

ELECTION DE DOMICILE OU DOMICILIATION A ESCAUTPONT	
ANNEES	NOMBRE D'ELECTION DE DOMICILE
2016	5
2017	12
2018	10
2019	15
2020	18
2021	17
2022	15
2023	18
2024	15

ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE

c. Proposition 2024 : Proposition de fonctionnement

Au niveau du fonctionnement, le CCAS souhaite maintenir en 2024 son appui technique et financier auprès des usagers.

C'est pourquoi il est proposé au conseil d'administration de maintenir des crédits qui permettront de couvrir ce besoin déjà connu.

En complément, le projet de mobilité amène à inscrire un nouveau crédit pour son fonctionnement.

	BP 2023	Réalisé 2023	Proposition 2024
Autres secours			
Cartes cadeaux / bons alimentaires / bons alimentaires / colis du CCAS / créations pass seniors	38 000,00 €	28 487,69 €	34 000 €
Fêtes et cérémonies	12 000,00 €	8 857,45 €	12 000 €
Etudes et recherches		4 229,28 €	0 €
Autres	1 850,00 €	1 639,64 €	1 750 €
REDEVANCE DROIT ACCES AU LOGICIEL			
Autres	1 000,00 €	690,00 €	700 €
APPEL A COTISATION ASSURANCE RC			
Autres	5 000,00 €	453,60 €	600 €
PRESTATION DE SERVICE			
Alimentation (fonctionnement CCAS)	1 000,00 €	377,94 €	500 €
ABONNEMENT MAGAZINE	400,00 €	343,45 €	400 €
Autres matières et fournitures	2 000,00 €	343,02 €	1 500 €
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	400,00 €	247,00 €	300 €
Fournitures de petit équipement		244,51 €	0 €
ALIMENTATION PETITES FOURNITURES	300,00 €		200 €
Fournitures administratives	500,00 €		0 €
Documentation générale et technique			
Indemnités au comptable et aux régisseurs	110,00 €		0 €
Cotisations URSSAF	5 000,00 €		0 €
Transports de personnes extérieures à la collectivité			
Autre personnel extérieur (intercommunalité, coordonnateurs et projets 2022)	9 000,00 €		7 910 €
Frais de mission et de déplacement	200,00 €		0 €
Formation	500,00 €		0 €
Autres personnes de droit privé	2 000,00 €		0 €
TOTAL	79 260,00 €	45 913,58 €	59 860,00 €

8. Conclusion Générale

En conclusion, l'exercice budgétaire de l'année 2023 a été navigué avec succès malgré les défis économiques et les incertitudes qui ont marqué cette période. Cette réussite est le fruit d'une gestion méticuleuse et prudente des ressources financières par l'équipe du CCAS, démontrant ainsi son engagement envers la stabilité et le bien-être des escautpontois.

Le budget "performant" élaboré pour 2023 témoigne de la capacité du CCAS à concilier les impératifs financiers avec une politique sociale locale ambitieuse. En effet, en veillant à répondre aux besoins diversifiés des escautpontois, tout en maintenant une gestion saine des dépenses, le CCAS s'affirme comme un acteur clé dans l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Une avancée notable de cette année est l'investissement de 20 000€ dans un projet de mobilité, conçu pour répondre aux défis identifiés par l'Indicateur de Développement Humain (IDH) dans le cadre du contrat de quartier 2030 de la CAPH. Ce projet démontre l'adaptabilité du CCAS et sa volonté constante d'innover pour répondre aux besoins émergents de la commune, tout en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires régionaux.

Enfin, l'exercice budgétaire de 2023 jette les bases solides pour le mandat en cours, en posant les jalons d'un "bien vivre ensemble à Escautpont". Cette approche intègre une gestion financière maîtrisée et responsable, tout en promouvant activement le développement durable de la commune. C'est ainsi que le CCAS s'engage à poursuivre son rôle de moteur de progrès social et économique au service de tous les habitants d'Escautpont.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 059-265902072-20240327-000000162-DE